

A L'ATTENTION DE MONSIEUR MOHAMED KARIM LAMRANI

PREMIER MINISTRE

RABAT /

() Objet : Poste de Conseiller économique au Brésil /
Difficultés administratives.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je me trouve encore en situation d'attente au Maroc depuis mon retour du Brésil en décembre 1983 en compagnie de Mr. JOSE FARIA, actuel entraîneur de l'équipe nationale de football.

Au moment où je me proposais de rejoindre mon poste au terme de mon congé administratif, un différend d'interprétation est intervenu entre le Ministère des Affaires Etrangères et celui du Commerce, en ce qui concerne mon lieu d'affectation au Brésil.

En effet, par lettre de notre Ambassade à Brasilia, j'avais été informé en novembre 1983 que le lieu de mon travail sera transféré de Rio à Brasilia à partir du 1er janvier 1984 suivant une décision prise par le Secrétariat Général du Ministère des Affaires Etrangères, à la demande de Monsieur l'Ambassadeur de S.M. le Roi au Brésil (cf note sur l'origine des difficultés rencontrées avec mon Chef de poste donnée en annexe).

Cependant, j'ai appris par la suite que le Ministère du Commerce ne partageait pas cette décision de mutation à brasilia prise à son insu, dans la mesure où elle ne tient pas compte de l'essentiel, à savoir la rentabilité du poste (les activités économiques étant surtout concentrées à Rio de Janeiro et à Sao Paolo).

J'ai tenu donc, avant de rejoindre mon poste, d'éclaircir cette question en la portant au niveau de Mr. Le Ministre des Affaires Etrangères. Ce

dernier m'a alors demandé d'attendre quelques jours, le temps d'examiner cette question avec le Ministre chargé du Commerce afin de dégager une position commune à ce sujet.

Après plusieurs semaines d'attente, j'ai été reçu début mai par Mr. le Ministre chargé du Commerce qui m'a informé que mon cas allait être examiné dans le cadre de l'évaluation globale des activités de tous les Conseillers économiques et qu'il venait de saisir par écrit le Ministère des Affaires Etrangères dans ce sens.

Je tiens à souligner le fait que ni Mr. le Ministre des Affaires Etrangères ni celui chargé du Commerce ne m'avait présenté un quelconque motif ou même fait un quelconque reproche pouvant justifier mon maintien au Maroc sans activités, depuis plus de quatre mois.

Au cas où il se confirme qu'aucun fait concret ne m'est reproché et qu'il apparait qu'une décision rapide concernant le lieu de mon travail (Rio ou Brasilia) ne peut être prise conjointement par les deux ministères de Tutelle dans les meilleurs delais possibles, je sollicite votre intervention pour que je sois retabli dans mes droits (voir note ci-jointe) et que je sois autorisé sans plus tarder, au moins sur un plan des principes, à rejoindre mon poste d'affectation initial en attendant qu'une décision définitive soit prise dans le cadre de l'évaluation globale des activités de l'ensemble des conseillers économiques.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

DRISS KETTANI
Conseiller Economique
R A B A T -

